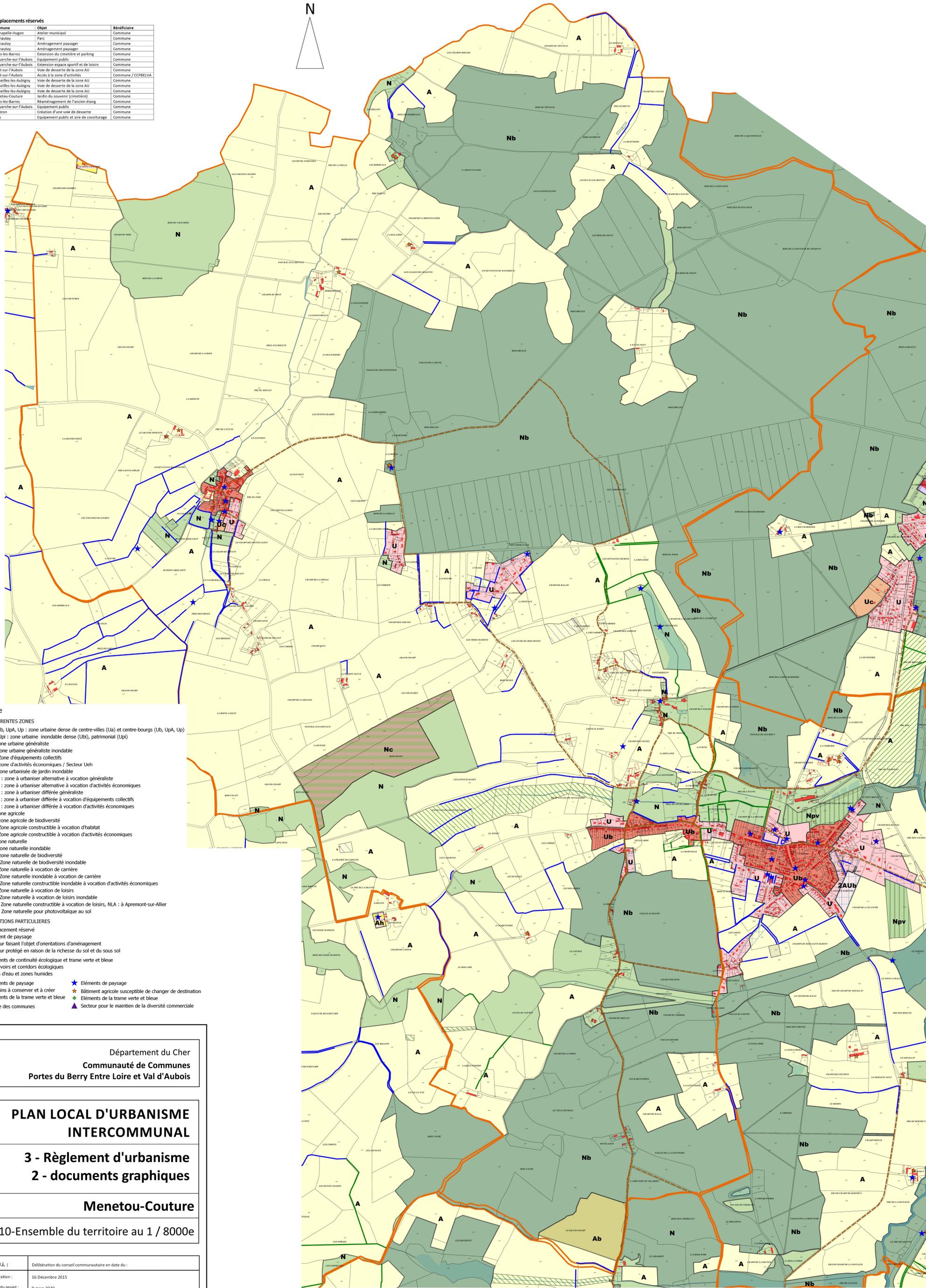


Numéro	Commune	Objet	Bénéficiaire
1	La Chapelle-Hugon	Atelier municipal	Commune
2	Le Chaudry	Parc	Commune
3	Le Chautay	Aménagement paysager	Commune
4	Le Chautay	Aménagement paysager	Commune
5	Cours-les-Barres	Extension du cimetière et parking	Commune
6	La Guêrche-sur-Faouais	Équipement public	Commune
7	La Guêrche-sur-Faouais	Extension espace sportif et de loisirs	Commune
8	Jouet-sur-Faouais	Voie de desserte de la zone AU	Commune
9	Jouet-sur-Faouais	Accès à la zone d'activités	Commune / CCPBELVA
10	Marselles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
11	Marselles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
12	Marselles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
13	Menetou-Couture	Jardin du souvenir (cimetière)	Commune
14	Cours-les-Barres	Réaménagement de l'ancien étang	Commune
15	La Guêrche-sur-Faouais	Équipement public	Commune
16	Tarteron	Création d'une voie de desserte	Commune
17	Cuffy	Équipement public et aire de covoiturage	Commune



- Légende**
- LES DIFFÉRENTES ZONES**
- Ua, Ub, UpA, Up : zone urbaine dense de centre-villes (Ua) et centre-bourgs (Ub, UpA, Up)
 - Ubi, Upi : zone urbaine inondable dense (Ubi), patrimoniale (Upi)
 - U : zone urbaine généraliste
 - Ui : zone urbaine généraliste inondable
 - Uc : Zone d'équipements collectifs
 - Ue : zone d'activités économiques / Secteur Ueh
 - Uj : zone urbanisée de jardin inondable
 - IAUB : zone à urbaniser alternative à vocation généraliste
 - IAUB : zone à urbaniser alternative à vocation d'activités économiques
 - ZAUB : zone à urbaniser différée généraliste
 - ZAUB : zone à urbaniser différée à vocation d'équipements collectifs
 - ZAUB : zone à urbaniser différée à vocation d'activités économiques
 - A : Zone agricole
 - Ab : zone agricole de biodiversité
 - Ah : Zone agricole constructible à vocation d'habitat
 - Ae : Zone agricole constructible à vocation d'activités économiques
 - N : Zone naturelle
 - Ni : Zone naturelle inondable
 - Nb : zone naturelle de biodiversité
 - Nbi : Zone naturelle de biodiversité inondable
 - Nc : Zone naturelle à vocation de carrière
 - Nci : Zone naturelle inondable à vocation de carrière
 - Nei : Zone naturelle constructible inondable à vocation d'activités économiques
 - NL : Zone naturelle à vocation de loisirs
 - NLU : Zone naturelle à vocation de loisirs inondable
 - NLC : Zone naturelle constructible à vocation de loisirs, NLA : à Apremont-sur-Allier
 - Npv : Zone naturelle pour photovoltaïque au sol
- PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES**
- Emplacement réservé
 - Élément de paysage
 - Secteur faisant l'objet d'orientations d'aménagement
 - Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous sol
 - Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Réservoirs et corridors écologiques
 - Cours d'eau et zones humides
 - ★ Éléments de paysage
 - ☆ Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
 - ◆ Éléments de la trame verte et bleue
 - ▲ Secteur pour le maintien de la diversité commerciale

Département du Cher
Communauté de Communes
Portes du Berry Entre Loire et Val d'Aouais

**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

**3 - Règlement d'urbanisme
2 - documents graphiques**

Menetou-Couture

A-10-Ensemble du territoire au 1 / 8000e

P.L.U.i. :	Délibération du conseil communautaire en date du :
Elaboration :	16 Décembre 2015
Arrêt du projet :	9 mars 2020

Bureaux d'études :	Patricia MORELLON Urbanisme	BIOS Environnement	Tca & BP architecture
---------------------------	--------------------------------	-----------------------	--------------------------